REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-neuf, le **14 novembre**, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 8 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M.

DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET,

Mme GRENET (à partir de la question n° 1bis), M. HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON,

Mmes MOLLON, MONCEL (jusqu'à la question n° 5), MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M.

PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, VERMOREL,

Nombre de Conseillers

en exercice: 33

Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS:

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

ZICOLA.

ABSENTS:

Date de convocation :

8 novembre 2019

32

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

Date d'affichage :

21 novembre 2019

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Agnès MOLLON

a donné pouvoir à Vincent PERGET

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Nicole PICHARD pour la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 6

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale a donné pouvoir à Pierre CERLES

M. Catherine VILLER, Conseillère Municipale absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jacquie DIOGON



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2019

QUESTION N° 2

<u>OBJET</u>: Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales — Information

RAPPORTEUR: Monsieur le Maire

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer une partie de ses attributions au Maire, à charge pour lui de rendre compte des actions menées dans ce cadre à chaque réunion obligatoire de l'Assemblée, soit chaque trimestre.

Selon l'article L 2122-23 de ce même code, les décisions prises en application des délégations consenties, peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire.

Les décisions prises en application des délégations consenties par délibérations des 25 avril 2014, 15 décembre 2014 (emprunts), 2 juillet 2015 (groupements de commandes et marchés), 17 septembre 2015 (conventions certificats CEE), 24 mars 2016 (relèvement des seuils des marchés et conventions groupements de commandes), 15 février 2018 (emprunts, négociations, lignes de trésorerie), 16 novembre 2017 (dossiers de demandes de subventions) concernent la période de mai 2019 à fin septembre 2019 :

- L 2122-22-1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- L 2122-22-3° De procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, ainsi que les opérations financières utiles à la gestion des emprunts y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change et de procéder aux renégociations des emprunts existants ;
- L 2122-22-4° De signer les conventions de groupements de commande et de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services, et 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- en annexe -

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20191114-DELIB191 De sign er les conventions de valorisation de CEE ; Date de télétransmission : 18/11/2019 Date de réception préfecture : 18/11/2019



L 2122-22-5° De décider de la conclusion et de la révision du louage des parkings rue de la Harpe et des jardins pour une durée n'excédant pas douze ans ;

PARKINGS RUE DE LA HARPE

- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°62 (caution remboursée 22,87 €)
- ♦ Résiliation de l'emplacement de parking n°70 (caution remboursée 22,87 €)
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°64 (caution remboursée 22,87 €)
- ♦ Résiliation de l'emplacement de parking n°48 (caution remboursée 22,87 €)
- ♦ Résiliation de l'emplacement de parking n°30 (caution remboursée 22,87 €)
- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°63 (caution remboursée 45,74 €)
- ♦ Résiliation de l'emplacement de parking n°67 (caution remboursée 22,87 €)
- ♦ Résiliation de l'emplacement de parking n°14 (caution remboursée 22,87 €)
- ♦ Location emplacement n°69, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- Location emplacement n°73, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- ♦ Location emplacement n°48, 2ème niveau à temps complet pour un montant de 43,79 € mensuels
- Location emplacement n°30, 2ème niveau à temps complet pour un montant de 43,79 € mensuels
- ◆ Location emplacement n°63, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- Location emplacement n°64, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- ♦ Location emplacement n°70, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- ♦ Location emplacement n°67, 3ème niveau à temps complet pour un montant de 38,91 € mensuels
- Location emplacement n°14, 1erniveau à temps complet pour un montant de 48,67 € mensuels

GARAGES RUE ANTOINE ARNAUD

- ♦ Location garage n°1 pour un montant de 50 € mensuels
- ♦ Location garage n°21 pour un montant de 50 € mensuels
- ♦ Location garage n°6 pour un montant de 50 € mensuels

L 2122-22-6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

GROUPAMA - Remboursement sinistre dommages

R. C. T. - Jugement du 07.06.2017 R. C. (27.07.2019): 2 034.00 €

alarme incendie (18.05.2019) :

- Remboursement sinistre borne endommagée (31.08.2019) :

endommagée (31.08.2019) : 249.14 €

797.44 €

- Remboursement sinistre borne métallique (28.09.2019) : 4 614.00 €





L 2122-22-7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

/

L 2122-22-8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Concessions:

15 ans30 ans50 ans6 achats3 achats2 achats

2 renouvellements

Columbarium:

15 ans

2 renouvellements

Cavurne:

30 ans 1 achat 1 achat

L 2122-22-9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

/

L2122-22-10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

1

L 2122-22-11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

Me MOLIN, - Frais contentieux gens du voyage 264,09 €

Huissier

STE TEILLOT - Frais contentieux Tribunal

et Associés Administratif 1 213,00 €

L2122-22-12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

1

- **L2122-22-13°** De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal, savoir l'utiliser pour la Commune ou le

Accusé de réception en préfecture déléguer à l'EPF SMAF, Riom Communauté ainsi qu'aux bailleurs Date de télétransmission : 18/11/2019sociaux et organismes de l'article L 213-3, ce, sans restriction. Date de réception préfecture : 18/11/2019



L 2122-22-16°

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, savoir, devant les juridictions civiles, pénales, administratives, quel que soit le degré, et de se constituer partie civile au nom de la commune ;

<u>URBANISME – Secteur Sauvegardé</u>: les synthèses suivantes font état des procédures essentiellement amiables, exceptionnellement et en dernier recours contentieuses, en matière d'infraction d'urbanisme.

- Ville c/ D. 24 impasse Malouet : travaux réalisés non conformes avec l'autorisation délivrée et non conformes avec le PSMV
- P.V. en date du 26.05.2015
- 26.06.2015 transmission au Procureur
- 26.06.2015 notification à M. D.
- Audience devant le tribunal correctionnel le 06.06.2018
- Jugement du 06.06.2018 : le prévenu est condamné à la remise en état sous 4 mois avec astreinte de 15 € par jour de retard audelà du délai
- Echanges de courriers en cours avec le Parquet pour vérification de la situation
- <u>Ville c/ B.</u> Chemin du Moulin de Pessat : implantation d'un mobilhome et abri de jardin non régularisable
- P.V. en date du 17.03.2016
- 01.04.2016 transmission au Procureur
- 01.04.2016 notification à M. B.
- <u>Ville c/ L.</u> Rue de Planchepaleuil : Installation de caravanes non conforme au PLU - Edification de clôture non conforme au PPRNPi et sans autorisation préalable
- P.V. en date du 27.11.2017
- 18.12.2017 notification à M. L.
- 18.12.2017 transmission au Procureur
- 23.11.2018 P.V. n° 2

<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>: contentieux en action ou en défense, toutes matières confondues

VILLE DE RIOM c/ M. R. F.

- Constitution de partie civile de la Commune devant le tribunal correctionnel contre M. R. F., pour des faits d'outrage sur la personne d'un agent municipal le 12.06.2017 (Protection fonctionnelle)
- Audience le 07.03.2018
- Reconnu coupable, M. R. F. est condamné à 6 mois de suspension de permis de conduire outre 500 € de dommages intérêt à l'agent et 500 € au titre de l'article L 475-1 CCP
- M. R. F. a interjeté appel
- Appel incident du parquet
- Une audience en appel est fixée au 17.10.2019

AECP Conseil c/ VILLE DE RIOM

• Requête en excès de pouvoir de AECP Conseil contre un titre de Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20191114-DELIB191102 d'un pate de télétransmission : 18/11/2019 d'un Date de réception préfecture : 18/11/2019 Demande de suspension des procédures d'exécution du titre.





SARL AECP CONSEIL c/ VILLE DE RIOM

- Par une requête en annulation du 02.07.2018 la SARL AECP Conseil demande au tribunal administratif d'annuler 3 titres de recettes de 2016 pour un montant total de 9 000 €.
- Conclusions en défense du 05.11.2018
- Clôture de l'instruction au 20.11.2018
- Mémoire en réplique du 27.11.2018
- Réouverture de l'instruction le 29.11.2018
- Nouvel échange de mémoires en préparation

MMS A. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation du 18.08.2018 introduite sur contre la non constructibilité d'un terrain
- Demande de délai supplémentaire accordé le 27.11.2018
- Conclusions en défense le 31.12.2018

M.G.L. c/ VILLE DE RIOM

• Assignation de la Commune par un administré en reconnaissance de son droit de propriété par usucapion, en date du 12.04.2019 devant le TGI

M. R c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 08.06.2019 contre une décision de refus de suppression de place de stationnement
- Demande de délai supplémentaire : accordé le 09.07.2019
- Conclusions en défense déposées le 09.10.2019

VILLE DE RIOM c/ M. J. C.

- Constitution partie civile suite à dégradation abris bus
- Composition pénale le 02.10.2019
- Condamné à verser la somme de 368 € en réparation et à effectuer des stages de formation service civique

M. D.F. c/ VILLE DE RIOM

- Par une requête du 14.09.2019 devant le TA demande l'annulation d'une décision rejetant sa demande de travaux publics afin de permettre l'accès aux propriétés privées
- Mémoire en défense en cours

VILLE DE RIOM c/ Messieurs D.D. et D.D.

- Constitution partie civile de la Commune devant le TC c/ Messieurs D.D. et D.D. pour des faits de menaces et d'outrage sur la personne d'un agent municipal le 12.07.2019 (Protection fonctionnelle)
- Audience prévue le 03.02.2020

L 2122-22-17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, savoir, en cas de refus de prise en charge par l'assurance de la ville;

Accusé de réception en prefecture De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant 063-216303008-20191114-DELIB191119axFmum autorisé par le Conseil Municipal de 1 000 000 €; Date de télétransmission : 18/11/2019



Date de réception préfecture : 18/11/2019

L 2122-22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme (droit de priorité sur tout projet de cession d'immeubles appartenant à l'Etat ou à des sociétés

L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme (droit de priorité sur tout projet de cession d'immeubles appartenant à l'Etat ou à des sociétés dont l'Etat détient la majorité du capital, ou à des établissements publics dont la liste est fixée par décret dont Réseau Ferré de France,

en vue de permettre la constitution de réserves foncières).

L2122-22-24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

/

L2122-22-26° De demander à tout organisme financeur, l'attribution de subvention :

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 14 novembre 2019

Le Maire,

Pierre PECOUL



Recours devant la Commission du Contentieux du stationnement payant (CCSP)

Requérant	Défendeur	Cause	Date de la requête	Conclusion en défense	Sens des conclusions
В. С.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.04.2018	20.10.2018	08.02.2019	Rejet
C. N.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.03.2018	06.11.2018	25.02.2019	Rejet
H. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	12.11.2018	01.03.2019	Rejet
M. T.	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.06.2018	18.10.2018	14.03.2019	Rejet
L. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.08.2018	14.12.2018	25.03.2019	Rejet
M. L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.07.2018	28.12.2018	24.04.2019	Rejet
M. B.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	02.04.2019	07.05.2019	Rejet
F. A.	Ville de Riom	Contestation FPS du 28.06.2018	08.04.2019	02.05.2019	Rejet
S. R.	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.05.2018	08.04.2019	08.05.2019	Rejet
I. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.06.2018	10.04.2019	02.05.2019	Rejet
Sté EP	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.04.2018	09.05.2019	04.06.2019	Rejet
В. М.	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.10.2018	16.05.2019	03.06.2019	Rejet
DDT 63	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.10.2018	28.05.2019	28.06.2019	Rejet
Sté W.R	Ville de Riom	Contestation FPS du 22.10.2018	03.06.2019	28.06.2019	Rejet
M.C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.05.2018	11.06.2018	28.06.2019	Rejet
C. V.	Ville de Riom	Contestation FPS du 04.06.2018	12.06.2019	03.07.2019	Rejet
C. P.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.11.2018	17.06.2019	05.07.2019	Rejet
ccusé de réception en 63-2 169.0 30 08.2 0191 ate de télétransmissio	14-D E/i B49160RRo m n:18/11/2019	Contestation FPS du 09.11.2018	13.06.2019	05.07.2019	Rejet partiel
ate de réception préfé Sté P.S	cture : 18/11/2019 Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018	17.06.2019	15.07.2019	Rejet
Riom					

A. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.05.2018	12.07.2019	12.08.2019	Rejet partiel
Sté L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.11.2018	09.08.2019	23.08.2019	Rejet
C.F.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.03.2018	02.07.2019	22.07.2019	Rejet partiel
A.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.08.2018	22.07.2019	12.08.2019	Rejet partiel
Sté A. L	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.09.2018	07.08.2019	23.08.2019	Rejet
A. M.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.01.2019	14.08.2019	03.09.2019	Rejet
M. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.09.2019	19.08.2019	03.09.2019	Rejet partiel
A.H.	Ville de Riom	Contestation FPS du 01.02.2019	30.08.2019	12.09.2019	Rejet
R. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.01.2019	04.09.2019	12.09.2019	Rejet partiel
M. G-D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.02.2019	06.09.2019	19.09.2019	Rejet partiel
Sté O.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.10.2018	16.09.2019	10.10.2019	Rejet
Sté F.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.02.2019	23.09.2019	10.10.2019	Rejet
Sté P.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018 (mémoire en réponse)	30.09.2019	14.10.2019	Rejet



DELEGATION DU MAIRE Du 01 mai 2019 au 30 septembre 2019

MARCHES						
N° du Marché	Dossiers	ETS / LOT / CP	Notification	Montant € HT		
18020	Mobilier urbain (2 ans)	Lot 1 GHM 5220 SOMMEVOIRE	06/05/19	40 000,00		
2019003	Panneaux numériques	LUMIPLAN 75008 PARIS	07/06/19	Minimum 2 / Maximum 5		
201904	Ecole d'arts plastiques et de musique : fourniture et	Lot 1: BUROCLASS 63100 CLERMONT FD	22/08/19	Maximum : 55 000,00		
	installation de l'équipement mobilier (4 ans)	Lot 2 : DACTYL BURO 63100 CLERMONT FD	19/08/19	Maximum : 55 000,00		
		Lot 3: CXD 94120 FONTENAY SOUS BOIS	24/09/19	Maximum : 45 000,00		
		Lot 4: MUSIC STORE 63 63000 CLERMONT FD	17/08/19	Maximum : 30 000,00		
201906	Aménagement du Parc des fêtes	COLAS 63370 LEMPDES	19/06/19	162 836,00		
201909	Maintenance des équipements de restauration	Lot 1: ALLIER FROID CLIM 03500 SAULCET	09/05/19	Maximum: 56 000,00		
	(4 ans)	Lot 2: ALLIER FROID CLIM 03500 SAULCET	09/05/19	Maximum : 24 000,00		
		Lot 3: ALLIER FROID CLIM 03500 SAULCET	09/05/19	Maximum: 4 000,00		
201910	Vérifications réglementaires (2 ans)	Lot 1 : DEKRA 63000 CLERMONT FD	13/09/19	9 022,25		
		Lot 2: SOCOTEC 63000 CLERMONT FD	13/09/19	1 565,00		
		Lot 3: SOCOTEC 63000 CLERMONT FD	13/09/19	1 768,00		
201911	Animation des campagnes de ravalement de façades	SOLIHA LOIRE 42000 SAINT ETIENNE	07/06/19	61 575,00		
Fait par le Cabinet	Réalisation de Lave émaillée	Florence TEXIER 63000 CLERMONT-FERRAND	30/01/19	1 500,00 TTC		
201912	Aménagement du Parc des Fêtes : Fourniture et installation d'une aire de jeu	NEXT D PARTENAIRE EQUIPEMENT 63800 CHAMALIERES	07/05/19	32 996,15		
201914	Moe Réfection système chauffage Centre aéré de	AES 63170 AUBIERE	14/05/19	8 201,00		
	Loubeyrat	ECOBATYS 63200 RIOM		900,00		
201915	Centre aéré de Loubeyrat - Satellites 1 et 2 - Menuiseries extérieures bois	FERREYROLLES 63000 CLERMONT-FERRAND	13/05/19	55 000,00		
201916	Fournitures de menuiserie (2 ans)	DUCROS 63000 CLERMONT FD	27/06/19	Maximum: 80 000,00		
201917	Fournitures de matériel électrique (2 ans)	AUGELEC 63200 RIOM	26/08/19	Maximum: 100 000,00		
201922	Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (4 ans)	GLCE Littoral 34170 CASTELNAU-LE-LEZ	13/06/19	8 088,16		
201923 Accusé de r 069216303 16027 télé Date de réc	CT pour la Restauration des façades et du dôme, éception en préfecture, 008 தல்து அது இது பிர்ஞ் ஆத்சர்யாச et mise en lumière transmission : 18/11/2019 Tour de l'Horloge	ALPES CONTROLES 63800 COURNON	03/06/19	3 440,00		



201924	Maîtrise d'œuvre réfection de toitures	G ET O ARCHITECTURE 63200 MOZAC	20/08/19	Tranche Ferme :
201321	Trainise a cavic relection ac toltares	GET O THEITTECTORE 03200 HOZITE	20,00,13	34 720,00
				Tranche optionnelle O1 :
				15 180,00
				Tranche optionnelle O2 :
				10 810,00
				Tranche optionnelle O3:
				14 720,00
				Tranche optionnelle O4:
				8 740,00
201925	Réalisation enduits superficiels sur chaussée 2019	EUROVIA DALA 6300 CLERMONT-FERRAND	22/07/19	Tranche Ferme :
				142 806,70
				Tranche optionnelle O1:
				26 163,45
				Tranche optionnelle O2:
				19 579,30
				Tranche optionnelle O3:
				13 589,00
				Tranche optionnelle O4:
	11.00 () 1.00 ()			25 800,00
201926	Mise en accessibilité des bâtiments ERP	GUINTOLI 63430 PONT DU CHÂTEAU	05/07/19	153 426,00
201827	Transports scolaires et péri scolaires (2 ans)	CARS DELAYE	15/07/19	Maximum : 200 000,00
201928	Achat d'un véhicule utilitaire neuf à destination des	FAURIE AUVERGNE 63172 AUBIERE	22/07/19	46 164 TTC
201020	Services Techniques et reprise ancien véhicule	CT CROUDE 244CO POICCERON	22/27/40	00 030 00
201929	Réfection sol sportif gymnase Jean Zay	ST GROUPE 34160 BOISSERON	23/07/19	89 820,00
201930	Fournitures scolaires lot 2 (1 an)	PICHON 42353 LA TALUDIERE	27/09/19	Maximum : 13 000,00
201931	Achat d'une épareuse avec reprise d'une faucheuse	NOREMAT 54714 LUDRES	05/07/19	30 000,00
201932	débroussailleuse	PAPETERIES CATINAUD 18000 BOURGES	10/10/19	Maxi
201932	Fournitures de bureau (1 an)	PAPETERIES CATINAUD 18000 BOURGES	10/10/19	40 000,00
201026	Arrosage intégré du terrain annexe stade Emile Pons	COSEEC 74330 LA BALME DE SILLINGY	07/08/19	28 800,00
201936 201937	Mobilier urbain : fourniture de potelets à mémoire	MIC SIAGNALOC 63800 COURNON	07/08/19	Maximum : 30 000,00
201937	de forme (2 ans)	MIC STARMATOC 03800 COURNON	02/10/19	14axiiiiuiii : 30 000,00
201938	CSPS pour le réaménagement du plan d'eau du parc	GALLETTI 63300 THIERS	17/09/19	1 190,00
voir	Virlogeux		, , .	
201943	3			
201940	Réfection du système de chauffage de Loubeyrat	MACHADO 63118 CEBAZAT	24/09/19	129 704,55
201941 ₁₀	éception e pour se la company de la company	ALPES CONTROLES 63800 COURNON	17/09/19	2 230,00
066716303 Date de télé 2018 de réc	éceptis Teppur de tréaménagement du bassin du parc 008-20191114-DELIB191102 Progeux transmission : 18/11/2019 eption préfecture : 18/11/2019		, ,	,

201942	Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029	Lot 1 : AXIMUM 63430 PONT DU CHÂTEAU	23/09/19	37 120,00
		Lot 2 : COLAS RHONE ALPES AUVERGNE 63360 GERZAT	23/09/19	Tranche Ferme :
				70 700,00
				Tranche optionnelle:
				33 960,00
		Lot 3 EIFFAGE ENERGIE 63200 RIOM	23/09/19	52 369,00
201944	CSPS Aménagement d'une voie verte sur la RD	ALPES CONTROLES 63800 COURNON	17/09/19	955,00
Voir	2029			
201942				
201954	Renouvellement de l'éclairage du stade annexe	EIFFAGE ENERGIE 63200 RIOM	11/10/19	23 500,00
	Emile Pons			
201959	Réalisation d'une fresque place José MORON	Association ENDtoEND 63000 CLERMONT-FERRAND	22/08/19	3 500,00 Net TVA non
				applicable

AVENANTS						
N° de Marché	N° de Lot	Dossiers	Entreprise	Objet de l'avenant	Notification	Montant € HT
15022	3	Exploitation de performance énergétique, installations de chauffage, de rafraichissement, de ventilation et d'eau chaude sanitaire	IDEX	Intégration de la cuisine centrale pour une année de chauffe	14/06/19	118 385,31
15022	2	Exploitation de performance énergétique, installations de chauffage, de rafraichissement, de ventilation et d'eau chaude sanitaire	ENGIE	Modification des valeurs cibles de consommation d'énergie sur certains sites de la ville	14/06/19	Néant
16054		Contrat d'entretien Paratonnerres, Cloches, Horloges, Tableaux de marque et Sirènes	BODET CAMPANAIRES S.A.S.	Suppression de de l'entretien de 2 sirènes d'alarme	05/07/19	-103,60
16057		Contrat d'entretien et vérification des portes et portails	ORONA CENTRE	Intégration de l'entretien du portail de la cuisine centrale	25/06/19	547,05
16027		Maîtrise d'œuvre Tour de l'Horloge	M. TRUBERT E3F Cabinet Dubois	Fixation du forfait définitif de rémunération	23/05/19	10 699,00
18010A	2	Aménagement des espaces extérieurs des Jardins de la Culture et du parvis du faubourg La Bade	BLANCHON	Modification du délai	21/06/19	Néant
180104 063-216 Date de Date de	de réœptio 303008-20 télétransm réception p	n en préféritégement des espaces extérieurs des Jardins de la 191114-DÉLIE 91102-DE espaces extérieurs des Jardins de la sision : 18/11/2019 du parvis du faubourg La Bade réfecture : 18/11/2019	AUMELEC	Modification du délai	21/06/19	Néant



18010A	1	Aménagement des espaces extérieurs des Jardins de la	SER	Modification du délai	24/06/19	Néant
		Culture et du parvis du faubourg La Bade				
17010		Lutte antiparasitaire et dératisation	HDA	Augmentation de montant	13/06/19	82,00
18010B	1	Réfection de la rue Pierre MAZUER	SER	Intégration d'un nouveau prix unitaire	02/07/19	Néant
17032		Fourniture de pain	Le fournil de	Rachat suite à liquidation judiciaire	21/06/19	Néant
			Jean			
16053		Contrat d'entretien de maintenance des alarmes intrusion et	SEGMA	Intégration des sites : Cuisine Centrale, GS	01/08/19	192,00
		alarmes techniques		M. GENEST et Local vidéosurveillance PM		
18013		Ensemencement du cimetière ancien	TREYVE	Avenant de transfert reprise société	19/08/19	Néant
			PAYSAGE	LANTANA TREYVE		
16005	2	Travaux aménagement parking impasse Lafayette -	TREYVE	Avenant de transfert reprise société	19/08/19	Néant
10003	2	Aménagement paysager	PAYSAGE	LANTANA TREYVE	19/00/19	iveant
16042		Travaux d'accessibilité du cimetière paysager	TREYVE	Avenant de transfert suite reprise société	19/08/19	Néant
10042		Travadax d'accessibilité du cirrictière paysager	PAYSAGE	LANTANA TREYVE	15/00/15	iveanc
18010A	1	Aménagement des espaces extérieurs des Jardins de la	SER	Création de prix nouveaux, travaux	01/08/19	10 917,06
IOOIOA	1	Culture et du parvis du faubourg La Bade	JLK	supplémentaires et délais supplémentaire	01/00/19	10 317,00
18033		Conception réalisation d'un skate-park	E2S COMPANY	Augmentation de montant	02/09/19	4 867,00
10022		Conception realisation d'un skate-park	LZ3 COMPAINT	Augmentation de montant	02/09/19	4 007,00

DELEGATION DU MAIRE				
Du 01 décembre 2018 au 30 septembre 2019				

GROUPEMENT DE COMMANDE

NO des Manals á	Do oriono	Date de signature		Manhant askingshif CUT
N° du Marché	Dossiers	Ville de Riom Autre Commune		Montant estimatif € HT
201932	Fournitures de bureau	13/05/2019	CCAS 16/06/2019	Maximum : Ville de Riom : 40 000 € CCAS : 500 €

